

Journal de Roubaix

Tarif d'abonnement. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. Six mois, 9 fr. Un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 25, rue Feytaud

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Librairie de la rue de la République, 10. — A Valenciennes, à l'Agence Hottot, place de la Bourse, 2. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 10, rue de la Station. — A Lille, chez M. H. Lemaire, rue de la Station. — A Paris, aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

CE NUMÉRO
Comprend six pages
NE DOIT ÊTRE VENDU
QUE 5 CENTIMES

LA PUISSANCE DU FUSIL

Lorsque commencent les opérations offensives des Anglais contre les Boërs, un journal reprit une thèse qu'il avait soutenue voici quelques mois et déclara que la guerre sud-africaine mettrait en relief la supériorité de l'artillerie comme « reine des batailles ».

L'observateur averti par les fantaisies du Transvaal aux batteries de l'armée britannique remet le fusil en honneur et en démontre la supériorité. Notre complot est méprisé, la doctrine de nouvelle tactique est infirmée par les faits.

Tout le monde sait que les Boërs sont des tireurs extrêmement alertes et que chacun d'eux est un adversaire redoutable. On peut ajouter maintenant que l'ensemble de leurs manœuvres dénote chez leurs chefs de remarquables conceptions stratégiques. Leur état-major a su profiter de l'isolement des colonies ennemies pour opposer à chacune d'elles des forces capables de les arrêter.

Les troupes assaillies se trouvent actuellement dans une situation critique, et rien ne prouve qu'elles aient encore l'avantage du nombre si elles abandonnent les positions occupées solennellement et défensivement par les soldats aguerris du Transvaal.

En tout cas, homme à homme, le Boër a sur l'Anglais la supériorité de la valeur morale, de l'endurance et de l'armement, si, dans ce terme, nous comprenons non seulement les propriétés balistiques du fusil, mais encore la science du tir et la discipline du feu.

C'est ainsi, dit-il en enjambant le chronomètre militaire de la Liberté, que s'explique la perte d'une partie de l'artillerie de la division du général Buller au commandant de Colenso. Malheureusement sur les méthodes de combat de l'ennemi, les commandants de trois batteries se sont aventurés sans être couverts par une ligne de tirailleurs ni appuyés par ces soutiens ; les Boërs, par quelques salves bien ajustées, ont abattu sergents et atlatelles ; les Anglais, obligés d'abandonner leurs pièces, ont été entraînés par une panique, comme il s'en est déjà tant produit dans leurs rangs et dont la fréquence permet de comprendre le chiffre disproportionné des pertes que subissent leurs officiers ; ceux-ci, constamment obligés de se porter en avant pour relever leurs soldats et pour les recueillir, s'occupent comme des chiens vivants aux coups de fusils des braves défenseurs du Transvaal et leurs troupes, privées de leurs chefs, s'enfuient.

Le ressort de cette guerre de nombreux et importants enseignements.

Il y a peu de jours, notre ministre de la guerre envoyait de nouvelles instructions sur le tir du fusil, ainsi que sur l'exécution des tirs d'instruction et de combat ; c'est un progrès, mais il est insuffisant ; il faut que l'on multiplie ces exercices, que l'on augmente la quantité des cartouches à brûler chaque année, que l'on encourage les meilleurs tireurs.

La Chambre vient également d'élever le montant des subventions annuelles aux sociétés de tir créées par l'initiative privée et qui précédaient toute de ressources. Nous avons intérêt à majorer encore ces crédits, de manière que les contingents annuels comptent le plus grand nombre possible de jeunes soldats habitués à se servir du fusil. C'est aux officiers qu'incombent le soin de les familiariser avec le tir réel à toutes les distances utiles et de les plier à la discipline du feu.

La force de notre armée sera considérablement accrue si nos fantaisies parviennent à apprécier par la pratique la puissance du fusil.

UNE RÉVOCATION
Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

« Le décret est muet, écrit M. Lepelletier, sur les motifs de sa révocation. C'est donc que ceux qui l'ont signé, comme ceux qui l'ont appliqué, ne croient pas que l'acte ne paraît inutile, de demander des explications, car c'est une vengeance politique qu'accomplit le ministre. »

Le monument de l'Amiral Bouvet à Saint-Servan

Paris, 27 décembre. — M. de Lussan, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument à Saint-Servan, à la mémoire de l'Amiral Bouvet. Le ministre a autorisé en même temps les diverses administrations de son ministère à participer à la souscription qui va être ouverte par le comité.

Le signataire de l'acte final de la Conférence de la Haye par l'Allemagne

Paris, 27 décembre. — Le prince de Bismarck, ambassadeur d'Allemagne près la République française, est parti ce matin pour la Haye où il doit signer les conventions de la Conférence.

La mobilisation de la flotte anglaise

Paris, 27 décembre. — La mobilisation encore inexplicables de toute la flotte anglaise présente beaucoup de motifs diplomatiques. On sait, de source certaine, que des avis sérieux ont été donnés à ce sujet à notre gouvernement. En a-t-il tenu compte ?

Le voyage de M. Monpetit

Tunis, 27 décembre. — M. Monpetit est arrivé à quatre heures et demie, sur le Général Chanzy. Il doit aller à Sfax, et revenir le 26 décembre, par le nord de la Tunisie, où il s'embarquera pour Marseille, le 6 janvier. On assure que ce voyage n'a aucun caractère officiel.

Départition d'un millionnaire

Milan, 27 décembre. — M. Helye, millionnaire, co-propriétaire d'une très importante maison de commerce de Lyon, était parti de Munich, porteur d'une cinquantaine de mille francs. Il devait arriver à Milan vers le 3 décembre. Mais depuis cette époque on n'a plus entendu parler de lui. Les autorités, qui avaient été averties, se sont livrées à des investigations, des recherches et finalement on a vu M. Helye, il y a quelques jours, à la gare de Milan. Cette disparition mystérieuse est le sujet de toutes les conversations.

La Russie en Asie
Paris, 27 décembre. — On mande d'Odessa, que malgré la rigueur de l'hiver, le gouvernement russe continue à envoyer en Asie la plus grande activité, des renforts dans ses possessions en Asie.

CHoses et autres
— Que fait monsieur votre père ? — Il construit des machines à vapeur et à gaz, avec beaucoup d'art, pour l'exposition... — Il est architecte ? — Non, pour le moment, il est dentiste.

LE SERUM ANTIALCOOLIQUE
Il a été fait hier à l'Académie de médecine une communication sensationnelle, dont les plus sérieuses eux-mêmes ne sauraient méconnaître l'originalité.

MM. les docteurs Sappelier et Thébaud ont, en effet, annoncé officiellement à la dernière assemblée qu'ils avaient, avec la collaboration de M. Broca, pharmacien, découvert et expérimenté le serum spécifique contre l'alcoolisme.

Ce serum, extrait secundum artem des veines d'un cheval artificiellement alcoolisé au préalable, est, paraît-il, d'une efficacité telle qu'il inspire aux alcooliques un invincible dégoût pour les boissons spiritueuses.

Une commission a dû être nommée pour contrôler les affirmations de MM. Sappelier, Thébaud et Broca, qui invoquent à l'appui un certain nombre d'observations suggestives.

ENTRE SOCIALISTES
M. Mesureur et la « Lanterne »

Il y a deux jours, la Lanterne publiait contre M. Mesureur le billet suivant :

« Le plus grand honneur de la commission du budget — c'est M. Mesureur que nous voulons dire — c'est d'être parvenu à la ménagère de la commission du budget — c'est M. Mesureur que nous voulons dire — c'est d'être parvenu à la ménagère de la commission du budget... »

« A toute force il veut être, le voleur. Pour sentir à nouveau sous son chapeau, le milliardaire, il fera l'impudent. Il a déjà fait beaucoup de choses et de très belles choses. A deux reprises nous avons signalé ses infamies... »

« Mais, parions en une fois. Je pars, parant qu'on discutait à la Chambre la loi sur le travail dans les manufactures, une lance contre le ministre de commerce certains orateurs de droite et de gauche, avec prière de jeter sous ses pieds la proie d'orange qui le pourrait faire choir. »

« Voilà les honneurs, temps perdus, la dernière petite manœuvre de ce grand homme à col blanc. Pauvre M. Mesureur ! Nous commençons à croire que le portefeuille qu'il convoite n'est pas en manquant, mais en peaufinant. »

« Il lui procure tant de obstacles... »

M. Mesureur a répondu par la lettre suivante :

« Monsieur le directeur,

« Je viens de lire le billet publié par la Lanterne dans son numéro de ce jour. L'affaire est excellente. Deux cent cinquante mille au vendeur, et dix mille de prime à vous... »

« Je ne puis agir sans le consentement de la propriétaire... »

« Demandez-le-moi. Pensez-vous l'obtenir ?... »

« Ce n'est pas douteux. L'affaire est excellente pour Mme de Lagardie, une vente aux enchères étant toujours aléatoire. Les prix d'estimation peuvent aussi ne pas être atteints, et cela se voit souvent. »

« Sans hésitation. Dès aujourd'hui j'irai voir Mme la comtesse. »

« A ce moment le concierge entra dans la bibliothèque, annonçant Mme de Lagardie et M. Philippe de Kerven. »

Philippe de Kerven se leva et sentit une sueur froide mouiller ses tempes.

Il allait se trouver à l'improviste, sans avoir en le temps de faire provision de sang-froid, en présence de ceux que le comte de Lussan et lui soupçonnaient d'être les véritables auteurs du crime de Joinville, il allait se trouver face à face avec le juge d'instruction, avec le magistrat prévaricateur qui, pour éloigner de lui-même les soupçons, l'avait fait condamner ainsi que Jean Remy !

Cet homme qui le connaissait si bien n'allait-il pas le reconnaître du premier regard ?

Reconnu par M. de Kerven, il sentit perdu.

Aucune dénégation ne prévaudrait contre les affirmations du magistrat.

L'évêque de Bressuire s'efforça de chasser l'épouvante qui s'empara de lui.

Il fallait faire bonne contenance, tenir tête au danger, conserver tout son calme et payer l'audace.

LA était l'unique chance de salut.

M. Mesureur et M. Philippe venaient de franchir le seuil de la bibliothèque.

L'expert et Paul Giret s'inclinèrent devant eux.

Tout en regardant le salut, M. de Kerven jeta les yeux sur le visage de Giret, complètement modifié par une longue cicatrice, par le ton bronzé de la peau et par la lueur d'orgueil et de puissance.

C'était un regard de pure curiosité, qui se détournait presque aussitôt.

— Il ne me reconnaît pas, se dit Paul Giret, mais quand je parlerai, on sera-t-il point frappé par le son de ma voix ?

Mme de Lagardie s'approcha de lui.

— C'est vous, monsieur, lui demanda-t-elle, qui venez pour louer mon hôtel ?

L'évêque de Bressuire, abordant franchement le péril, répondit, sans chercher à modifier le son de sa voix.

— Oui, madame, mais si vous consentez à le vendre, je préférerais l'acheter.

Philippe de Kerven ne tressaillit point. Donc il ne reconnaissait pas plus la voix que le visage.

— L'acheter... répéta Marcelle un peu surpris.

— Oui, car cela ne permettrait de laisser à la place qu'il occupe, les meubles, les tableaux, les objets d'art, pour l'acquisition desquels je viens de m'entendre avec M. l'expert, sans ratification par vous, bien entendu.

— Votre estimation est donc terminée ? reprit la comtesse en s'adressant à l'expert.

— Oui, madame.

— A quel chiffre total arrivez-vous ?

— A celui de deux cent dix mille francs, au maximum.

Philippe de Kerven fit un geste d'indignation.

Ce chiffre dépassait de beaucoup ses prévisions.

L'expert continua :

— Je parle de la valeur artistique des objets inventoriés, mais il serait possible qu'en vente publique on n'atteignît point ce chiffre. Il y a toujours, dans le succès des ventes aux enchères, une grande part d'aléa.

— Et, si la comtesse, monsieur, offre de payer le mobilier et les objets d'art garnissant l'hôtel au prix de votre estimation ?

Ce fut Paul Giret qui répondit :

— Je dépense ce prix, madame. L'offre de deux cent cinquante mille francs, cependant, versée aujourd'hui même dans vos mains, ou déposée chez votre notaire... Marcelle et Philippe échangèrent un regard.

L'affaire était excellente ; la somme offerte stupéfiante, inrayable.

Mme de Lagardie demanda cependant :

— Et, sur ces deux cent cinquante mille francs, monsieur l'expert, quelle part vous faite ?

— Aucune. Je réclamerai seulement le prix de mon travail d'expertise pour la confection du catalogue... On ne saurait être plus modéré... fit le juge d'instruction.

— Alors, monsieur, j'accepte... dit Marcelle à Paul Giret. Je serai à deux heures chez moi notaire, M. Aubry, rue de la Victoire. Veuillez vous y trouver, nous terminerons séance tenante... — Je m'y rendrai, madame... Mais permettez-moi de vous adresser une question... — A quel sujet ? — Au sujet de cet hôtel. — Vous le louez ? — J'ai eu l'honneur de vous dire que je préférerais l'acheter... L'échange d'un nouveau regard eut lieu entre Marcelle et Philippe.

Le magistrat fit un geste qui signifiait clairement :

— Avec un homme marié, n'est-ce pas, il y a peut-être là une seconde affaire à conclure, non moins belle que la première.

C'était aussi l'idée de la comtesse, aussi répoussait-elle à Giret :

— Mais, monsieur, j'ai pas le moins du monde l'intention de vendre. Peut-être, néanmoins, m'y déciderais-je si l'on m'offrait la réelle valeur de l'immeuble... — Que vous estimez, madame ? — Ce que les experts l'ont estimé après la mort de mon mari à jamais regretté.

L'évêque de Bressuire souleva un frisson passer sur sa chair en entendant parler ainsi celle qu'il regardait comme la complice de l'assassin.

Il eut la force de ne rien laisser voir de la révolte de tout son être, et il reprit :

— Quel était le chiffre de l'évaluation des experts ? — Trois cent cinquante mille francs.

C'était cent mille francs de plus que l'hôtel ne valait en réalité.

Mais le comte de Lussan, dans sa dépêche, disait à Giret :

« Traitez à n'importe quel prix. »

Néanmoins, il paraît hésiter à douter l'évaluation des experts. Mais, monsieur, je ne suis pas un homme qui se laisse tromper par un chiffre. Je suis un homme qui se laisse tromper par un chiffre. Je suis un homme qui se laisse tromper par un chiffre.

— Je l'avoue.

(A suivre.) XAVIER DE MONTÉPIN.

Informations
L'interrogatoire de plusieurs Pères

Paris, 27 décembre. — M. Faure, juge d'instruction, a été rendu et accusé par les Pères Assomptin, afin de procéder à l'interrogatoire de plusieurs religieux, qui doivent être compris dans les poursuites entreprises contre leur ordre ; les interrogatoires ont eu lieu en présence de M. Faure.

Demain, le juge interrogera sur le fond, dans son cabinet, les Pères Bailly et Pélard.

Le général Gallieni et l'Académie des Sciences

Paris, 27 décembre. — Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un correspondant dans la section de géographie et de navigation. Les candidats présentés étaient en premier lieu M. le général Gallieni, et en seconde ligne M. Savignan de Brazza. Au premier tour de scrutin, lequel eut lieu à 4 heures, le général Gallieni a été élu par 42 voix contre 24 à M. de Brazza.

Le gagnant du gros lot

Paris, 27 décembre. — La loterie de 100,000 francs du département de la Seine a été tirée hier soir à 8 heures.

LA MARCHANDE DE FLEURS
Par Xavier de Montépin

DEUXIÈME PARTIE
LA BELLE GABRIELLE

LI

Nouveau salut, accompagné de ces mots : — Superbe demeure, monsieur !... — Sur tout grâce aux belles choses qui la décorent, dit-il. Quand ces belles choses auront disparu, l'aspect général ne sera plus du tout le même. — C'est parfaitement juste... Le timbre de l'hôtel résonna de nouveau. — Je suis obligé d'aller ouvrir, fit le concierge. — Allez... allez... je n'ai pas le moins du monde besoin de vous, et de ce moment seul ma visite. L'expert avait repris son travail. — Tout cela doit être vendu aux enchères, n'est-ce pas ? dit Paul Giret. — Oui, monsieur, c'est le meilleur moyen d'en tirer bon parti. — D'après vos estimations, quelle somme produira la vente ? — De deux cent à deux cent dix mille francs... — Ce chiffre ne sera point dépassé ? — Je ne le crois pas, c'est un chiffre maximum. — Sur lequel vous touchez un tant pour cent ? — Naturellement, tout travail mérite salaire. — Eh bien ! monsieur, je vous propose une affaire...

Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

LE STAGE DE SOLIDARITÉ
Lettre d'adhésion à M. de Mun

Plusieurs adhésions parviennent à M. le comte de Mun pour la campagne contre le projet socialiste présenté par le gouvernement sur les stages scolaires.

M. Leguay écrit :

« Cher et honoré confrère,

« J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint une lettre d'adhésion à votre Ligue pour la liberté de l'enseignement. »

M. le comte d'Annonville constate que ce projet porte atteinte à un plus sacré des droits « des pères de famille ».

M. Thureau-Dangin, de l'Académie française, écrit :

« C'est de grand cœur que je m'associe à votre protestation contre des projets de loi aussi manifestement contraires à la justice, à la liberté, au patriotisme, au bon sens. »

Le comte Albert Vandal, de l'Académie française :

« L'histoire de grand cœur à la proposition dont vous avez pris l'initiative, et à l'heure où nous sommes en France, et pour lui un tiré d'honneur. Ancien élève de l'Université, j'ai pu dans son enseignement le respect des principes de liberté et de justice, ainsi qu'au nom des principes que je défends les entreprises d'enseignement tyrannique des bas jacobins qui tentent aujourd'hui le pouvoir. »

M. Wallon :

« L'Université, qui ne se demande pas et ne souffre pas de la présence de parcs ouverts, et je me désiste tout prêt à me joindre à M. de Maréville pour le combat au sein de votre comité et des protestations que vous faites. Les étudiants qui n'arrivent pas à la Chambre de la Chambre des députés. »

Signalons enfin d'autres lettres d'adhésion de MM. de Chamaillard, sénateur, Arthur de la Borderie, membre de l'Institut, Paul Leroy-Beaulieu, le comte de Franqueville, et de M. de la Roche, ancien directeur de l'Institut. Schilling et Grandjean, membres de l'Institut.

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE 1900
Une circulaire de l'Alliance des républicains progressistes

Paris, 27 décembre. — L'Alliance des républicains progressistes, dont le siège est 46, rue du Bac, vient d'adresser aux députés sénateurs, à la veille des élections du 28 janvier prochain, une circulaire qui fait ressortir l'importance de ces élections et signale l'influence décisive qu'elles peuvent avoir sur l'avenir et les destinées du pays.

L'Alliance des républicains progressistes passe en revue les questions que les députés sénateurs doivent examiner avant d'émettre leur vote.

Ils doivent examiner les candidats l'engagement de défendre les intérêts du pays, de maintenir la République, et de s'associer aux mesures qui peuvent être nécessaires pour cela.

« Ce qui n'importe pas moins, ajoute la circulaire, que l'homme appelé pour assurer la défense de nos frontières et notre puissance au dehors, c'est l'état moral du pays, l'union nationale des citoyens entre eux. Tout ce qui tend à briser cette union nationale, à diviser les Français, en armant les uns contre les autres, en semant la haine par tout, est une cause d'affaiblissement permanent vis-à-vis de l'étranger. »

C'est en même temps, dit-elle, à l'intérieur, une perte de force morale que nous causons, en France, et que nous causons en France, qui a besoin de paix et de liberté pour travailler et défendre ses grands intérêts dans le monde.

Or, il n'est pas douteux que l'édifice républicain est depuis longtemps en état de décadence, et que nous sommes en même temps républicains et que nous faisons le plus grand mal à la France par la désorganisation militaire, politique et sociale à l'intérieur.

En conséquence, les candidats sur lesquels les partisans du programme de l'Association des républicains progressistes doivent porter leur choix s'engagent à résister à ceux qui essaient de ressusciter l'affaire Dreyfus, à ne pas laisser revenir sous aucune forme les idées qui ont servi de prétexte à ce qui est nécessaire pour imposer le désarmement à ceux qui voudraient continuer la lutte, quels qu'ils soient ; il faut que ces candidats s'engagent à voter une amnistie qui fasse oublier le passé et qui permette à la France d'entrer dans une ère nouvelle d'apaisement et de travail et en outre à ne point participer à aucun concours qui soit un gouvernement d'union et d'apaisement.

La circulaire dit à ce sujet :

Dans le même ordre d'idées, il est une autre question qui s'impose : parmi les lois proposées en ce moment au Parlement, il y en a une qui est la plus dangereuse, c'est la loi de l'enseignement qui menace de lancer le pays dans la voie du désastre des querelles religieuses et de couper la France en deux camps. Cette loi, si elle est votée, est nécessaire pour conduire le catholicisme, car elle ne peut que lui donner une force nouvelle en mettant de son côté beaucoup de catholiques qui étaient venus sincèrement à la République.

Il faut que les futurs élus prennent, en conséquence, l'engagement de s'opposer à toute loi comme à toute mesure de nature à porter atteinte à la liberté de l'enseignement.

Cette circulaire se poursuit ainsi :

La constitution du ministère actuel a amené au pouvoir, pour la première fois, le parti collectiviste. Il y est entré avec son principe, qui est le renversement de la société actuelle par la révolution sociale et la destruction de la propriété individuelle.

Il ne s'agit donc pas de faire des réformes sociales pratiques, des idées à améliorer le sort des travailleurs, de nous occuper de leurs misères, de leur souffrance ; il s'agit de renverser les bases mêmes sur lesquelles la révolution française a édifié notre société, en ruinant nos institutions.

LA GRÈVE DES MINEURS DANS LA LOIRE
La grève s'étend. Les mesures d'ordre

Saint-Etienne, 27 décembre. — Le travail continue dans les puits de Rose-la-Mollière et de Germiny, mais les ouvriers sont cependant en moins grand nombre.

Des mesures sont prises pour éviter les manifestations dans les puits de Rose-la-Mollière et de Germiny, et des pelotons de soldats sont postés en divers endroits. Cinquante brigades de gendarmes ont été mandées des départements voisins.

3.000 mineurs réunis à la Bourse du travail, ont tenu une courte séance ce matin à 9 heures. Ils ont résolu de manifester autour des puits et se sont unis en quatre patrouilles de gendarmes les ont empêchés de se rendre sur les concessions voisines.

Saint-Etienne, 27 décembre. — Les mineurs, après avoir manifesté devant quelques puits de la Compagnie de la Loire, sont revenus à leur travail à la Bourse du travail, où la colonne s'est dispersée. Les grévistes se sont donné rendez-vous pour cet après-midi, place Sadi-Carnot.

L'état des descentes

Voici l'état des descentes de mercredi matin pour les postes de jour :

Houillères : Saint-Etienne, — Saint-Louis, 15 ouvriers sur 250 ; puits Mars, 8 sur 310 ; puits Bertilleux, 41 sur 260 ; puits du Trauil, 19 sur 34 ; puits de la Manufacture, 2 sur 17 ; puits de la Fontaine Villiers, 19 sur 340.

Mines de la Loire, section Haubert. — Au puits Montmarais, 8 sur 100 ; puits de la Roche, 6 sur 200 ; puits des Deux-Frères, de Châteaufort, 6 sur 150 ; puits Bailly, 3 sur 130 ; puits Basserville, 4 sur 16 ; puits Chateaux, 0 sur 100.

Mines de la Loire, section de la Loire. — Au puits Desrochers, aucune rentrée. L'exploitation est arrêtée depuis quelques jours.

Le puits de la Loire est en réparation, et au puits Sainte-Marie, l'exploitation est arrêtée depuis quelques jours.

Au puits de la Chana, 6 sur 80 ; puits Rambaud, 42 sur 600 ; puits Beaumont, 7 sur 490.

La grève, on le voit, est pour ainsi dire générale.

L'EXPOSITION DE 1900
Au pont Alexandre III. — Le premier des quatre piliers en bronze doré, destinés à orner le sommet des pylônes du pont Alexandre III, a été hissé sur le pylône de droite de la rive droite du pont. Un échafaudage spécial a été construit à cet effet et va être aussitôt démonté. L'effort d'avois de cette belle pièce bronzée, tout au moins d'après ce que l'atmosphère brumeuse et maussade permet d'en apprécier.

Les eaux à l'Exposition. — Quelle eau boira-t-on à l'Exposition ? La question est intéressante ; elle vient d'être résolue : on boira, au Champ-de-Mars et aux Invalides, de l'eau de source ; au Trocadéro, de l'eau de la Vanne. Les jardins du Champ-de-Mars et ceux du Trocadéro seront arrosés avec de l'eau de Seine, ceux des Invalides avec de l'eau de l'Oise. Quant à l'eau nécessaire au fonctionnement des machines, elle sera fournie par la Seine. Deux usines à vapeur seront construites sur les bords de la Seine parisienne, qui enverront de l'eau aux générateurs à vapeur.

L'eau de Seine et l'eau de l'Oise seront fournies gratuitement par la Ville ; quant à l'eau « pour boire », l'administration de l'Exposition la paiera 15 centimes le mètre cube.

Les tramways et l'Exposition. — La question du transport des visiteurs qui se rendront de tous les quartiers de Paris à l'Exposition a préoccupé avec raison les édiles de la capitale. A part les bateaux qui desserviront les rives de la Seine, la Compagnie d'Orléans qui amènera les voyageurs à sa nouvelle gare du quai d'Orsay, à quelques centaines de mètres des Invalides et la Compagnie de l'Ouest dont les voies partent racordement à Grenelle-cinture, viendront jusque dans l'enceinte de l'exposition, il a fallu songer à d'autres moyens de transport.

Aussi divers projets ont été faits à différentes compagnies qui en ce moment mettent sous dessement des quantités de rues, gênant considérablement la circulation des voitures et des piétons qui de leur côté gênent également l'installation des lignes.

Paris, 27 décembre. — M. Faure, juge d'instruction, a été rendu et accusé par les Pères Assomptin, afin de procéder à l'interrogatoire de plusieurs religieux, qui doivent être compris dans les poursuites entreprises contre leur ordre ; les interrogatoires ont eu lieu en présence de M. Faure.

nier tirage des obligations de la Ville de Paris a été gagné par la famille de Rovira, habitant Perpignan.

Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

Paris, 27 décembre. — M. de Lussan, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument à Saint-Servan, à la mémoire de l'Amiral Bouvet. Le ministre a autorisé en même temps les diverses administrations de son ministère à participer à la souscription qui va être ouverte par le comité.

Paris, 27 décembre. — Le prince de Bismarck, ambassadeur d'Allemagne près la République française, est parti ce matin pour la Haye où il doit signer les conventions de la Conférence.

Paris, 27 décembre. — La mobilisation encore inexplicables de toute la flotte anglaise présente beaucoup de motifs diplomatiques. On sait, de source certaine, que des avis sérieux ont été donnés à ce sujet à notre gouvernement. En a-t-il tenu compte ?

Tunis, 27 décembre. — M. Monpetit est arrivé à quatre heures et demie, sur le Général Chanzy. Il doit aller à Sfax, et revenir le 26 décembre, par le nord de la Tunisie, où il s'embarquera pour Marseille, le 6 janvier. On assure que ce voyage n'a aucun caractère officiel.

Milan, 27 décembre. — M. Helye, millionnaire, co-propriétaire d'une très importante maison de commerce de Lyon, était parti de Munich, porteur d'une cinquantaine de mille francs. Il devait arriver à Milan vers le 3 décembre. Mais depuis cette époque on n'a plus entendu parler de lui. Les autorités, qui avaient été averties, se sont livrées à des investigations, des recherches et finalement on a vu M. Helye, il y a quelques jours, à la gare de Milan. Cette disparition mystérieuse est le sujet de toutes les conversations.

Paris, 27 décembre. — On mande d'Odessa, que malgré la rigueur de l'hiver, le gouvernement russe continue à envoyer en Asie la plus grande activité, des renforts dans ses possessions en Asie.

Paris, 27 décembre. — M. Faure, juge d'instruction, a été rendu et accusé par les Pères Assomptin, afin de procéder à l'interrogatoire de plusieurs religieux, qui doivent être compris dans les poursuites entreprises contre leur ordre ; les interrogatoires ont eu lieu en présence de M. Faure.

Paris, 27 décembre. — Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un correspondant dans la section de géographie et de navigation. Les candidats présentés étaient en premier lieu M. le général Gallieni, et en seconde ligne M. Savignan de Brazza. Au premier tour de scrutin, lequel eut lieu à 4 heures, le général Gallieni a été élu par 42 voix contre 24 à M. de Brazza.

Paris, 27 décembre. — La loterie de 100,000 francs du département de la Seine a été tirée hier soir à 8 heures.

Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

Paris, 27 décembre. — M. de Lussan, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument à Saint-Servan, à la mémoire de l'Amiral Bouvet. Le ministre a autorisé en même temps les diverses administrations de son ministère à participer à la souscription qui va être ouverte par le comité.

Paris, 27 décembre. — Le prince de Bismarck, ambassadeur d'Allemagne près la République française, est parti ce matin pour la Haye où il doit signer les conventions de la Conférence.

Paris, 27 décembre. — La mobilisation encore inexplicables de toute la flotte anglaise présente beaucoup de motifs diplomatiques. On sait, de source certaine, que des avis sérieux ont été donnés à ce sujet à notre gouvernement. En a-t-il tenu compte ?

Tunis, 27 décembre. — M. Monpetit est arrivé à quatre heures et demie, sur le Général Chanzy. Il doit aller à Sfax, et revenir le 26 décembre, par le nord de la Tunisie, où il s'embarquera pour Marseille, le 6 janvier. On assure que ce voyage n'a aucun caractère officiel.

Milan, 27 décembre. — M. Helye, millionnaire, co-propriétaire d'une très importante maison de commerce de Lyon, était parti de Munich, porteur d'une cinquantaine de mille francs. Il devait arriver à Milan vers le 3 décembre. Mais depuis cette époque on n'a plus entendu parler de lui. Les autorités, qui avaient été averties, se sont livrées à des investigations, des recherches et finalement on a vu M. Helye, il y a quelques jours, à la gare de Milan. Cette disparition mystérieuse est le sujet de toutes les conversations.

Paris, 27 décembre. — On mande d'Odessa, que malgré la rigueur de l'hiver, le gouvernement russe continue à envoyer en Asie la plus grande activité, des renforts dans ses possessions en Asie.

Paris, 27 décembre. — M. Faure, juge d'instruction, a été rendu et accusé par les Pères Assomptin, afin de procéder à l'interrogatoire de plusieurs religieux, qui doivent être compris dans les poursuites entreprises contre leur ordre ; les interrogatoires ont eu lieu en présence de M. Faure.

Paris, 27 décembre. — Dans sa dernière séance, l'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un correspondant dans la section de géographie et de navigation. Les candidats présentés étaient en premier lieu M. le général Gallieni, et en seconde ligne M. Savignan de Brazza. Au premier tour de scrutin, lequel eut lieu à 4 heures, le général Gallieni a été élu par 42 voix contre 24 à M. de Brazza.

Paris, 27 décembre. — La loterie de 100,000 francs du département de la Seine a été tirée hier soir à 8 heures.

Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

Paris, 27 décembre. — M. de Lussan, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument à Saint-Servan, à la mémoire de l'Amiral Bouvet. Le ministre a autorisé en même temps les diverses administrations de son ministère à participer à la souscription qui va être ouverte par le comité.

Paris, 27 décembre. — Le prince de Bismarck, ambassadeur d'Allemagne près la République française, est parti ce matin pour la Haye où il doit signer les conventions de la Conférence.

Paris, 27 décembre. — La mobilisation encore inexplicables de toute la flotte anglaise présente beaucoup de motifs diplomatiques. On sait, de source certaine, que des avis sérieux ont été donnés à ce sujet à notre gouvernement. En a-t-il tenu compte ?

Tunis, 27 décembre. — M. Monpetit est arrivé à quatre heures et demie, sur le Général Chanzy. Il doit aller à Sfax, et revenir le 26 décembre, par le nord de la Tunisie, où il s'embarquera pour Marseille, le 6 janvier. On assure que ce voyage n'a aucun caractère officiel.

Milan, 27 décembre. — M. Helye, millionnaire, co-propriétaire d'une très importante maison de commerce de Lyon, était parti de Munich, porteur d'une cinquantaine de mille francs. Il devait arriver à Milan vers le 3 décembre. Mais depuis cette époque on n'a plus entendu parler de lui. Les autorités, qui avaient été averties, se sont livrées à des investigations, des recherches et finalement on a vu M. Helye, il y a quelques jours, à la gare de Milan. Cette disparition mystérieuse est le sujet de toutes les conversations.

Paris, 27 décembre. — On mande d'Odessa, que malgré la rigueur de l'hiver, le gouvernement russe continue à envoyer en Asie la plus grande activité, des renforts dans ses possessions en Asie.

Paris, 27 décembre. — M. Edmond Lepelletier écrit dans l'Echo de Paris qu'il est révoqué de ses fonctions de suppléant de la justice de paix de Conflans-Marly-le-Roy (Seine-et-Oise) qu'il remplissait depuis dix ans.

Paris, 27 décembre. — M. de Lussan, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du comité qui s'est formé en vue de l'érection d'un monument à Saint-Servan, à la mémoire de l'Amiral Bouvet. Le ministre a autorisé en même temps les diverses administrations de son ministère à participer à la souscription qui va être ouverte par le comité.

Paris, 27 décembre. — Le prince de Bismarck, ambassadeur d'Allemagne près la République française, est parti ce matin pour la Haye où il doit signer les conventions de la Conférence.

Paris, 27 décembre. — La mobilisation encore inexplicables de toute la flotte anglaise présente beaucoup de motifs diplomatiques. On sait, de source certaine, que des avis sérieux ont été donnés à ce sujet à notre gouvernement. En a-t-il tenu compte ?

Tunis, 27 décembre. — M. Monpetit est arrivé à quatre heures et demie, sur le Général Chanzy. Il doit aller à Sfax, et revenir le 26 décembre, par le nord de la Tunisie, où il s'embarquera pour Marseille, le 6 janvier. On assure que ce voyage n'a aucun caractère officiel.

Milan, 27 décembre. — M. Helye, millionnaire, co-propriétaire d'une très importante maison de commerce de Lyon, était parti de Munich, porteur d'une cinquantaine de mille francs. Il devait arriver à Milan vers le 3 décembre. Mais depuis cette époque on n'a plus entendu parler de lui. Les autorités, qui avaient été averties, se sont livrées à des investigations, des recherches et finalement on a vu M. Helye, il y a quelques jours, à la gare de Milan. Cette disparition mystérieuse est le sujet de toutes les conversations.

Paris, 2